



La Somme a de l'avenir

ELECTIONS SÉNATORIALES
27 SEPTEMBRE 2020



Rejoignez-nous
pour suivre
la campagne



avec Rémi Cardon

Conseiller municipal délégué de la ville de Camon

AVEC LE SOUTIEN DE
CHRISTIAN MANABLE

Président du comité de soutien
de la liste "La Somme a de l'avenir !"

La crise sanitaire bouleverse nos vies. Elle menace nos rapports au temps, aux choses et, surtout, elle modifie nos relations aux autres. Faut-il pour autant baisser les bras, être fataliste et rester sans réaction ?

Je ne le crois pas !

Il faut, au contraire et plus que jamais, faire preuve d'imagination, de courage et de volonté.

C'est aussi pour ces raisons que les élections sénatoriales de ce mois de septembre ne ressemblent à aucune autre. Plus que jamais, nos communes et les élu(e)s sont en première ligne, et c'est par et grâce à eux que la confiance et l'espérance sont à même de donner les moyens de ne pas se résigner.

C'est tout le sens que j'entends donner à ma candidature au Sénat, à vos côtés, afin de **vous permettre de réussir vos mandats et d'être au service de vos projets** pour l'avenir de la Somme.

Auprès de vous, je veux être le facilitateur de vos relations avec l'État, ainsi qu'avec tous les niveaux de gestion de nos institutions et de nos administrations.

En alliant le renouvellement et l'expérience, je sais que nous oserons nous battre efficacement pour que les questions ne restent pas sans réponses.

Trois priorités nous mobilisent.

Les services publics d'abord, parce que c'est le patrimoine des plus démunis et la garantie d'égalité entre les citoyens.

Je mettrai toute mon énergie pour qu'ils soient présents dans l'ensemble des centre-bourgs de notre département. L'aménagement du territoire ensuite, parce que c'est une question de justice pour les plus petites communes qui ne peuvent être pénalisées territorialement et géographiquement au seul motif de leur ruralité. Je veux contribuer, au Sénat, à leur droit au développement.

Le statut des élu(e)s enfin, parce que **vous devez être reconnus par la République** pour ce que vous êtes : des bâtisseurs de paix et de lien social. Je déposerai une proposition de loi dans ce sens pour que chacune et chacun de vous soit mieux protégé en responsabilité civile, bénéficie d'un système de retraite plus juste et que vos mandats soient pris en compte dans vos carrières professionnelles.

Ensemble, et par ce que nous vivons des temps incertains, je vous invite à sortir de la fatalité pour faire de la Somme un département qui soit un exemple pour notre avenir commun.

*J'ai confiance en vous !
Avec vous la Somme a de l'avenir*

Notre projet pour la Somme



Un projet pour notre département, utile pour la réussite de votre mandat

Être sénateur, ce n'est pas seulement porter la voix d'un nouvel aménagement du territoire, c'est aussi être l' élu qui accompagne concrètement vos projets, vous aidant à réussir le mandat qui vous a été confié.

Relancer la décentralisation

Plus que d'un énième nouvel acte, nous avons besoin de concrétiser la décentralisation sur la base d'un contrat de confiance avec les élu(e)s qui connaissent et maîtrisent leurs territoires socialement et économiquement.

Concrétiser la décentralisation, c'est donner aux communes plus de moyens pour réussir et aux élu(s) plus de responsabilités pour agir.

Parce que la période que nous vivons nous amène à une réflexion approfondie sur un monde qui change, il faut penser globalement pour mieux agir localement, afin de répondre justement à l'aspiration d'égalité des citoyens. C'est une priorité quant à la présence de tous les services publics dans les territoires.

Plus de moyens, c'est :

→ Mettre en place un financement contractuel et pluriannuel de l'État, d'une durée de trois ans, vers les collectivités locales.

→ **Créer un livret d'épargne populaire à usage des collectivités locales pour permettre l'investissement dans des projets économiques, culturels, sportifs et sociaux.**

Ces emprunts seront à taux zéro pour les collectivités et rémunérés à 1,5 % pour les déposants. L'État prendra en charge les intérêts versés aux épargnants.

→ Créer une dotation verte territoriale pour favoriser les projets durables et écologiquement responsables et prioritairement les circuits courts et la biodiversité.

Plus de libertés, c'est :

→ **Libérer les énergies par la simplification du droit à l'expérimentation en permettant aux collectivités d'adapter sur les projets de solidarités territoriales.**

→ Encourager l'innovation pour préparer l'avenir en fédérant les compétences et accélérer l'action publique.

Devenir une terre d'ancrage et non de passage

Le département de la Somme, constitué seulement de deux villes de plus de 10 000 habitants, doit se prémunir d'une désertion progressive des villes moyennes avec raréfaction de services publics et perte des commerces de proximité.

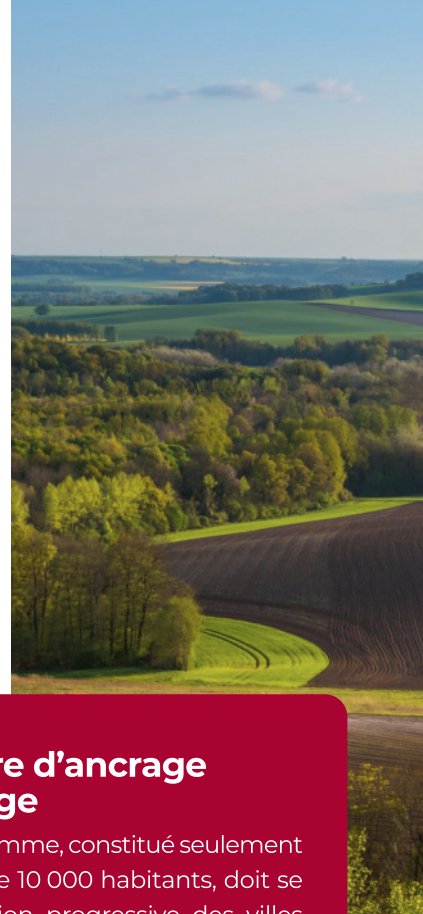
Repenser notre territoire c'est faire des bourgs-centres, de par leur attractivité, les pôles de développement de demain.

C'est une priorité d'aménagement du territoire et une chance unique d'avenir pour que notre département, idéalement situé au carrefour de métropoles importantes, ne soit plus seulement vu comme un territoire à traverser, mais bien une terre où il fait bon vivre.

La présence d'un pôle regroupant l'ensemble des services publics dans chacun d'eux est un enjeu majeur de justice sociale qu'il faut coordonner avec l'action des communautés de communes, en matière de services à la personne comme avec les maisons de santé.

C'est un prérequis indispensable pour relancer une économie de commerce local et d'artisanat, valoriser une agriculture de proximité et de circuits courts et préserver l'environnement, permettant la mise en valeur du territoire au travers, notamment, d'un tourisme éco-responsable.

Notre ruralité est un atout déterminant au moment où les habitants des villes cherchent à trouver un équilibre et une qualité de vie loin des centres urbains. Il faut pour cela que le numérique soit parfaitement accessible, que les mobilités soient repensées, que les implantations soient financièrement facilitées (prêt à taux zéro étendu au monde rural). C'est à ce prix que nous deviendrons demain un département où l'on s'installe et non plus un département de passage.





Plus de responsabilités, c'est :

→ Donner aux collectivités un droit de consultation simplifié des citoyens pour encourager la participation des habitants à la vie collective et faciliter la prise de décision.

En lien direct avec les élu(e)s :

→ **Ateliers thématiques réguliers qui permettront d'aborder des problématiques que vous rencontrez au quotidien.**

→ Bilans de mandat annuel et agenda en ligne.

→ Les "rendez-vous territoire" : chaque semaine un temps de rencontre et d'échanges ouverts dans un secteur du département.

Faciliter vos projets et votre action :

→ **Créer une plateforme d'orientation et d'accompagnement pour soutenir vos projets ainsi que vous aider à décrypter les lois et les intentions du législateur.** Cette plateforme pourra également être le lieu d'échanges entre élu(e)s sur leurs expériences respectives.

→ Porter le dialogue entre vous et les autres collectivités concernées par vos projets.

→ Mobiliser des réseaux pour vous appuyer dans le montage de vos projets : recherche de subventions et de financements, mobilisation d'aides européennes.

Agir pour vous et le territoire

→ **Proposition de loi pour réformer le statut de l'élu local** en lui donnant plus de visibilité et de garanties en matière de responsabilité civile des élu(e)s, en déposant un projet de réforme des retraites plus valorisant par la prise en compte de vos carrières professionnelles, et une réelle reconnaissance par la République de votre action d'élu. Encourageons le renouvellement et les vocations !

→ Faire du numérique un outil de la cohésion sociale :

· La crise a montré qu'**internet doit être un service universel** au même titre que l'eau ou l'électricité. Or, les plans fibre du Gouvernement s'arrêtent souvent au dernier kilomètre et deviennent un reste à charge pour les collectivités qui ont peu de leviers d'actions. Je veillerai par ailleurs à ce que l'État

et les opérateurs apportent un soutien financier conséquent aux réseaux d'initiative publique et je proposerai **plus d'autonomie et de moyens aux collectivités pour la couverture mobile des zones blanches** notamment vis-à-vis des opérateurs.

· Le numérique est aussi un facteur d'inclusion sociale : si la dématérialisation simplifiée, elle doit aussi être adaptée au besoin des publics. C'est pourquoi, je proposerai d'engager la "décentralisation du numérique" en appuyant pour la création d'un maillage d'accompagnement au numérique sur le territoire avec les communes. Je mettrai en avant également la constitution de **maisons de services publics réellement utiles à notre territoire.**

Être élu, c'est servir l'intérêt général sans exclusive.

Tel est l'engagement que je prends devant vous pour mieux vivre en Somme.

La Somme, un territoire d'avenir

65 km
de côtes littorales



→ Le littoral, une richesse à préserver

La façade maritime sommoise est un atout considérable. C'est une richesse de biodiversité incroyable associée à un panorama fantastique diversifié. L'enjeu crucial de ce territoire est de concilier préservation des espaces naturels et développement touristique. C'est en associant tourisme vert et balnéaire que nous pourrons réussir ce pari.

C'est en donnant les moyens aux élu(e)s de préserver les espaces naturels de ce littoral que nous assurerons son avenir en pérennisant son attractivité.



→ Des mobilités à construire

Faire des bourgs-centres les pôles de développement de demain, c'est aussi repenser les mobilités de notre territoire pour ne plus se contenter d'être une terre de passage. Il faut développer les connexions entre les bourgs-centres pour faciliter les synergies et les implantations économiques comme humaines. **Donner un nouveau souffle aux réseaux ferrés secondaires est ainsi devenu primordial.**

6 170 km²
de superficie



772

communes
& 23 cantons

700 km
de fleuves & rivières



571 879
habitants

4 600 km
de routes départementales

→ **Le Canal Seine Nord Europe pour quoi faire ?**

Des milliards d'euros, des travaux incommensurables et après ? Il faut se saisir territorialement de ce projet pour qu'il ne soit pas une énième construction sans perspective territoriale de développement autre que l'implantation d'entreprises de logistiques et de transport. **Il faut dynamiser ce projet pour le rendre économiquement enrichissant pour le territoire et environnementalement responsable. Les élu(e)s locaux doivent être mobilisés collectivement pour que cet équipement profite avant tout au territoire et à ses habitants.**

465 000 ha
de surfaces agricoles



→ **Un patrimoine agricole à entretenir et à diversifier**

La Somme est une terre agricole réputée notamment (mais pas uniquement) pour des productions betteravières et de pommes de terre de qualité. Il est inconcevable que cette agriculture performante ne soit pas mobilisée en priorité sur notre territoire. Circuits courts et "mieux manger" doivent permettre à ce secteur important de voir sereinement l'avenir pour peu qu'il se diversifie et persévère sur le chemin d'une agriculture responsable. Parallèlement, les progrès techniques sur les questions de chaufferie et réseaux de chaleur publics à base de méthanisation des pulpes de betteraves permettent aussi de trouver des débouchés complémentaires et durables. Ils doivent être multipliés, pilotés par la puissance publique.



226 km
d'autoroutes

Utile pour vous au Sénat



Le Sénat, représentant des territoires et de ses élu(e)s

- Élu par un collège électoral de 162 000 membres – composé à 95 % de conseillers municipaux et 5 % de parlementaires, conseillers généraux ou régionaux.
- Représentant des collectivités territoriales de la République (article 24 de la Constitution).
- Une institution qui protège les citoyens d'une loi trop rapidement construite par le temps court, tout en inscrivant la politique publique dans le temps long.

Que fait un sénateur ?

Le fonctionnement

- En séance publique, dans l'hémicycle,

les sénateurs débattent, votent et contrôlent le Gouvernement. Les sénateurs prennent position sur les grandes orientations de chaque texte, puis l'examinent en détail, article par article. Ils le modifient en déposant des amendements. Les ministres doivent répondre aux questions des sénateurs au cours de séances spécifiques.

- Un sénateur est également membre d'une commission permanente (affaires économiques, affaires étrangères, etc.). Avant la séance publique, les textes sont d'abord examinés par la commission compétente sur le sujet.



Élaborer et voter la loi

- Examen des projets de loi
- Dépôt de propositions de loi
- Dépôt d'amendement
- Vote de la loi



Évaluer les politiques publiques

- Contrôle de l'application des lois
- Mission d'évaluation et de contrôle



Contrôler le pouvoir exécutif

- Questions au Gouvernement
- Commission d'enquête

Les modalités d'élection des sénateurs ont été modifiées par la loi du 2 août 2013 :

Dans notre département, qui élit 3 sénateurs, c'est un scrutin de liste qui est organisé. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, complétée par 2 remplaçants. La représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, s'applique dans notre département.



**Le 27 septembre 2020,
un seul tour !**

**De 8 h 30 à 17 h 30 à Amiens.
Votez, sans rature ni panachage,
pour la liste "La Somme
a de l'avenir"**

Ils nous soutiennent

Élu(e)s locaux, acteurs de nos territoires, ils sont convaincus que la liste "La Somme a de l'avenir", conduite par Rémi Cardon, est la seule qui associe jeunesse et expérience, la seule qui veut dynamiser le rôle d'un sénateur pour en faire l'accompagnateur de votre mandat. Pour garantir la pluralité de la représentation au Sénat, pour faire le choix d'un signal fort de renouvellement, **rejoignez-les!**

CHRISTIAN MANABLE

Sénateur sortant, Ancien Président du Conseil Départemental
Président du comité de soutien de la liste "La Somme a de l'avenir !"

CATHERINE BÉNÉDINI

Conseillère départementale
du canton d'Ailly-sur-Somme,
Maire d'Ailly-sur-Somme

BERNARD BINOIST

Maire de Flesselles

MICHEL BOULOGNE

Ancien Conseiller départemental
du canton de Roisel

JEAN-CLAUDE BRAILLY

Maire de Frettemeule

STÉPHANE BRUNEL

Ancien Conseiller départemental
du canton d'Albert
Maire de Carnoy-Mametz

CLAUDE CHAIDRON

Conseiller départemental
du canton d'Amiens-Ouest

SYLVAIN CHARBONNIER

Maire de Molliens-Dreuil

ZOHRA DARRAS

Conseillère départementale
du canton d'Amiens Nord,
Conseillère municipale d'Allonville

BERNARD DAVERGNE

Conseiller départemental
du canton de Gamaches,
Président de la CC du Vimeu
Maire de Feuquières-en-Vimeu

PASCAL DELNEF

Conseiller départemental
du canton de Roye, Maire de Roye

FRÉDÉRIC DELOHEN

Maire d'Hallencourt

PIERRE DURAND

Maire d'Ailly-sur-Noye
Vice-président de la
CC Avre-Luce-Noye

DOLORES ESTEBAN

Conseillère départementale
du canton d'Amiens-Ouest

PATRICK GAILLARD

Maire de Flixecourt

DANY HAREUX

Adjointe de Rue

FRANCIS LEC

Conseiller départemental
du canton d'Amiens-Nord

THIERRY LINÉATTE

Maire de Chaulnes

ARNAUD PETIT

Maire de Woincourt

CATHERINE QUIGNON

Conseillère départementale
du canton de Roye,
Maire de Montdidier

JEAN-CLAUDE RENAUX

Conseiller départemental
du canton d'Amiens Nord-Est,
Maire de Camon

NATHALIE TEMMERMANN

Conseillère départementale
du canton de Flixecourt

ROMUALD TRABOUILLET

1^{er} adjoint de Poix-de-Picardie

Et plus encore...



Rémi Cardon a su rassembler une liste de forces de gauche qui met en valeur l'engagement pour le territoire, la préoccupation des habitants et le souci de l'avenir. Sa candidature incarne le renouvellement et promet de redonner du souffle à une fonction essentielle du sénateur : celle d'accompagner les élu(e)s locaux dans la réussite de leurs projets.

Comme je connais très bien les élu(e)s qui composent avec lui cette liste, je suis convaincu que de cette alliance entre la modernité et l'expérience naîtront des propositions ambitieuses et je vous invite à nous rejoindre pour l'avenir de notre territoire, pour plus de solidarités, de liens et d'écologie.

Fidèlement

”

CHRISTIAN MANABLE
Sénateur sortant

Président du comité de soutien
de la liste "La Somme a de l'avenir !"



**RÉMI
CARDON**

- Conseiller municipal délégué de la ville de Camon
- Chef de projet numérique auprès des collectivités territoriales

Une liste qui associe la jeunesse à l'expérience

“ Elu pour un deuxième mandat en tant que conseiller municipal délégué de la ville de Camon, je suis investi depuis plusieurs années dans la vie publique. Parallèlement à mes études puis à ma carrière professionnelle, j'ai présidé plusieurs associations et apporté mon concours à de nombreuses actions, notamment dans l'éducation populaire et le développement durable. Nommé membre du CESER Hauts de France par le préfet en 2018, je connais bien l'ensemble des problématiques de notre région et la nécessité de relancer la décentralisation pour donner un vrai projet d'avenir à notre territoire. En charge des solutions techniques à apporter aux collectivités pour une entreprise française de télécommunication bien connue, c'est au quotidien que je côtoie des élus locaux de tous bords et de toutes compétences. Je connais les difficultés qu'ils rencontrent et je sais que je peux être le sénateur qui les aidera à les surmonter pour réussir leur mandat. ”



NICOLE MOREL

- Maire de Friville-Escarbotin
- Vice-présidente de la Communauté de communes du Vimeu

“ Tout au long du mandat, j'accompagnerai Rémi pour faciliter les expérimentations locales et permettre aux élu(e)s de concrétiser leurs projets. ”



RENÉ LOGNON

- Président de la Communauté de communes Nièvre & Somme
- Conseiller départemental

“ Avec Rémi, nous agirons pour améliorer les droits des élu(e)s afin de leur accorder la reconnaissance qu'ils méritent et les moyens d'agir. ”



JOSIANE HÉROUART

- Maire adjointe de la ville de Roye
- Vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Roye

“ Aux côtés de Rémi j'appuierai le projet d'une agriculture responsable en lien étroit avec le territoire pour favoriser le développement durable et les circuits courts. ”



JEAN-JACQUES STOTER

- Maire de Briquemesnil-Floxicourt
- Conseiller départemental
- Vice-président de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest

“ Auprès de Rémi, je l'aiderai à porter avec les maires et les intercommunalités son projet de bourgs-centres-pôles de développement parce que c'est l'avenir de notre département. ”

Le **27 septembre** 2020,
votez, sans rature ni panachage,
pour notre liste :

“ Avec **Rémi CARDON,**
la Somme a de l'avenir ! ”

